RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateurs de produit

Nom du produit: **APP Powder Glue - produit de remplissage**

Code Produit: **040519**

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Colle cyanocrylate glue - produit de remplissage.

utilisations déconseillées: autre

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: **APP Sp. z o. o.**
ul. Przemysłowa 10, 62 – 300 Września, POLAND
Tel. +48 (061) 437 00 00
Fax. +48 (061) 437 91 37
app@app.com.pl
www.app.com.pl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

+48 (61) 437 00 00

Date of issue: 2025-10-22

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Le mélange n'est pas classé comme dangereux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage en accord avec la réglementation (EC) No 1272/2008

Mention d'avertissement

-

Pictogramme:

-

Mention de danger

-

Conseils de prudence

-

2.3 Autres dangers

Les personnes allergiques aux cyanoacrylates ne doivent pas travailler avec le produit.

Aucune information sur le respect des critères PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement 1907/2006 (REACH).

Le produit ne contient pas d'ingrédients inclus dans la liste établie conformément à l'art. 59 article 1 comme ayant propriétés perturbatrices endocriniennes ou ingrédients ayant des propriétés perturbatrices fonctionnement du système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement 2017/2100/UE ou Règlement 2018/605/UE à une concentration égale ou supérieure à 0,1%.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

-

3.2. Mixture

Composants dangereux selon Réglement (EC) No 1272/2008

Un mélange de carbonate de calcium, d'oxydes d'aluminium et de carbure de silicium. Ces substances ne sont pas classées comme dangereuses.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Présenter la fiche de données de sécurité à un médecin. En cas d'exposition aux vapeurs et aérosols du produit transporter la victime dans une pièce bien ventilée – consulter un médecin.

a) inhalation : transporter la victime immédiatement dans une pièce bien ventilée ; mettre la victime dans une position

inclinée, desserrer les vêtements, vérifier si dans la bouche de la victime il n'y a aucuns objets ou des sécrétions qui rendent la respiration difficile ; si la victime ne respire pas, effectuer la respiration artificielle ; consulter immédiatement un médecin.

b) contact cutané : enlever les vêtements contaminés ; laver la peau contaminée abondamment avec de l'eau et savon ; ne pas utiliser pour le lavage de la peau de solvant ou d'autres diluant ; graisser la peau lavée avec de la crème grasse ; si une irritation cutanée se produit, consulter un médecin.

c) contact oculaire : rincer les yeux contaminé en maintenant les paupières ouvertes, avec de l'eau courante pendant 10 à 15 minutes, éviter un fort courant d'eau qui pourrait provoquer les blessures de la cornée ; en cas de brûlure persistante ou d'irritation, consulter un médecin ; ne pas utiliser les fluides de lavage pour les eux ou de pommades avant la consultation avec le médecin ; si la victime porte des lentilles de contact, les retirer, si possible ; consulter un médecin en cas d'irritation des yeux.

d) après ingestion : rincer la bouche avec de l'eau courante ; ne pas faire vomir ; si la victime est consciente faire boire de l'eau en petites portions (env. 0,2÷0,3l) ; si la personne est inconsciente, ne rien donner à sa bouche ; si la victime se sent mal, consulter un médecin ;

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

-

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

a) Moyens d'extinction appropriés : Courants d'eau dispersés, extincteurs en poudre, mousse résistant à l'alcool.

b) Moyens d'extinction inappropriés : Eviter les forts courants d'eau qui sont susceptibles à propager le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

L'explosion d'un récipient risque de se produire pendant un incendie., Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

6.1.1. Pour les non secouristes :

- utiliser les vêtements de protection, des gants de protection, des lunettes de protection et des masques anti-poussière lors de l'élimination du produit

6.1.2. Pour les secouristes :

- éviter l'inhalation des vapeurs / des poussières de produits lors de l'élimination du produit
- utiliser des lunettes de protection bien ajustées et adhérentes, les gants de protection et les vêtements de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- en cas de grandes fuites dans l'eau ou dans le sol, informer les services appropriés.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.3.1. Recommandations pour prévenir de la propagation des fuites :

- stocker et transporter dans des conteneurs bien fermés
- éliminer immédiatement le produit
- ne pas laisser pénétrer le produit dans l'eau ou dans le système de drainage
- rincer le lieu après l'élimination du produit ainsi que l'équipement qui été en contact avec le produit

6.3.2. Recommandation pour l'élimination des fuites :

- absorber avec un matériau absorbant non combustible (par exemple diatomite)
- recueillir dans des emballages bien fermes et marqués
- éliminer toutes les sources possibles d'incendie, ne pas fumer

6.3.3. Autres informations :

Néant

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1. Recommandations générales :

- éviter les décharges électriques et électrostatiques
- ne pas permettre la formation des concentrations de vapeurs/ de poussières du produit dans l'air dont les mélanges avec de l'air peuvent être explosifs, ainsi que des concentrations dépassant les valeurs spécifiées aux normes d'hygiène.
- assurer un accès facile aux moyens d'extinction et aux équipements nécessaires pendant l'élimination de la fuite de la substance

- éviter la contamination des yeux, de la peau et des vêtements
- éviter une exposition prolongée et répétée

7.1.2. Conseils sur l'hygiène de travail :
- Éviter de générer et d'inhaler les poussières du produit.
- respecter les règles d'hygiène personnelle
- ne pas manger, boire, fumer pendant la manipulation du produit à l'exception des lieux destinés à ces activités ; se lavez les mains avant les pauses et après la manipulation du produit ; si nécessaire, utiliser de la crème pour les mains

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- stocker le produit dans des locaux frais, secs et bien ventilés
- ne pas stocker près des produits alimentaires/ aliments pour animaux
- les emballages doivent être bien fermés et étiquetés
- pour des raisons de sécurité, le produit devrait être stocké dans les emballages d'origine
- protéger les emballages contre les dommages mécaniques

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
-

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle
-

8.2. Contrôles de l'exposition
a) protection des yeux et du visage : en cas d'exposition fréquente, les lunettes de protection bien adhérentes au visage
b) protection de la peau : les vêtements de protection, les gants de protection (caoutchouc nitrile, épaisseur du matériau de 0,4 mm)
c) protection respiratoire : une bonne ventilation, en cas d'exposition fréquente, un masque absorbant, multi-gaz

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- Etat physique : Poudre solide
- Couleur conforme à l'étiquette.
- Odeur : non spécifié
- Seuil olfactif : non spécifié
- pH : non spécifié
- Température de fusion/congélation : non spécifié
- Point d'ébullition : non spécifié
- Point d'éclair : non spécifié
- Température d'auto-inflammation : non spécifié
- Température de décomposition : non spécifié
- Température de combustion : non spécifié
- Taux d'évaporation : non spécifié
- Inflammabilité : non spécifié
- Limites d'explosivité :
  Inférieure : -
  Supérieure :-
- Pression de vapeur : non spécifié
- Densité de vapeur : non spécifié
- Densité : 3,1 kg/m^3 (15ºC)
- Solubilité : non spécifié
- Coefficient de partage octanol / eau :
- Viscosité dynamique : non spécifié
- Viscosité cinétique : non spécifié
- Propriétés explosives : non spécifié
- Propriétés oxydantes : non spécifié

9.2. <u>Autres</u> <u>informations :</u>
- -

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Le produit n'est pas réactif

10.2 Stabilité chimique
Le produit est stabile chimiquement

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucunes informations disponibles

10.4 Conditions à éviter

Température élevée, sources d'inflammation, sources de chaleur, sources d'étincelles

10.5 Matières incompatibles

Aucunes informations disponibles

10.6 Produits de décomposition dangereux

- oxydes de carbone
- gaz toxiques et fumées

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Donnée non disponible

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Donnée non disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Donnée non disponible

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Danger par aspiration

Donnée non disponible

11.2 Information supplémentaire

Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas d'ingrédients inclus dans la liste établie conformément à l'art. 59 article 1 comme ayant propriétés perturbatrices endocriniennes ou ingrédients ayant des propriétés perturbatrices fonctionnement du système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement 2017/2100/UE ou Règlement 2018/605/UE à une concentration égale ou supérieure à 0,1%.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le mélange n'est pas classé comme dangereux

12.2. Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Remettre les excédents et les solutions non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Les déchets doivent être éliminés conformément à la directive relative aux déchets 2008/98/CE et aux réglementations locales et nationales en vigueur. Laisser les produits chimiques dans les

conteneurs d'origine. Pas de mélange avec d'autres déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

-

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

-

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

-

14.4. Groupe d'emballage

-

14.5. Dangers pour l'environnement

-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) No. 1907/2006.

Législation nationale

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses. : LIQUIDES INFLAMMABLES

Législation nationale

Installations classées pour la protection de l'environnement (Code de l'environnement R511-9)
4331: Liquides inflammables de catégorie 2 ou catégorie 3 à l'exclusion de la rubrique 4330.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pour ce produit, aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations

-